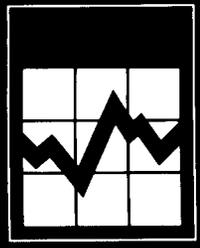


0.3



LA CULTURE

E N P O R S O T C T V E

Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

87-004

Été 1995

Vol. 7, No 2

Regard sur les périodiques du Canada : Accent sur l'art et la littérature

Valerie Howe, Programme de la statistique culturelle, et Claire McCaughey, Conseil des arts du Canada

Reflétant la diversité de la population canadienne et les intérêts de ses membres, les périodiques publiés au Canada constituent peut-être les plus canadiens de nos médias culturels. Appartenant dans une très large mesure à des Canadiens, on y engage des talents canadiens. Les périodiques de tous genres ont une importance vitale pour les 20 000 écrivains et rédacteurs du Canada, en plus de nous renseigner sur nous-mêmes et sur des lieux, des événements et des problèmes canadiens.

Un large éventail de périodiques sont publiés au Canada, tant pour le lecteur ayant des intérêts particuliers que pour le consommateur en général. Parmi ces 1 400 publications se trouvent des périodiques de toutes les régions du pays. En outre, des périodiques publiés dans les deux langues officielles et dans d'autres langues reflètent non seulement les marchés distincts des périodiques en anglais et en français, mais aussi les cultures de plus en plus variées de notre population. Un périodique sur trois publié est disponible soit en français ou dans les deux langues officielles et 40 sont offerts dans d'autres langues, telles que le chinois et l'arabe.

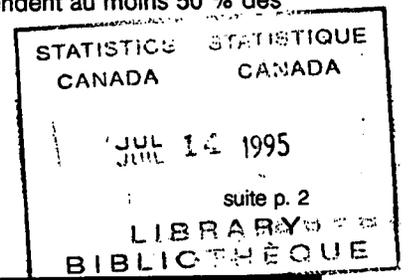
En 1992-1993, on comptait dans cette variété près de 190 périodiques canadiens qui se concentraient uniquement ou en partie sur les arts, la culture ou la littérature. Leurs lecteurs comprennent des artistes, d'autres personnes qui s'intéressent aux arts, des érudits, des lecteurs en général et ceux et celles qui oeuvrent dans le secteur de la culture.

Périodiques canadiens concernant les arts, la culture ou la littérature, 1992-1993

Contenu	Nombre
Arts et culture, en général	31
Arts visuels et artisanat	36
Cinéma	12
Littérature	56
Critique littéraire	24
Arts d'interprétation	28
Total	187

Recettes

En 1992-1993, les recettes totales du secteur se sont élevées à 850 millions de dollars. Douzè éditeurs de périodiques représentaient plus de 50 % de ces recettes et produisaient 11 % de ce type de publication. À différents degrés, les périodiques dépendent de la publicité, des ventes de publications, des subventions et d'autres recettes telles que des frais de cotisation lorsque les éditeurs sont des associations. Certains contiennent une importante part d'annonces et sont souvent distribués gratuitement. Environ les deux tiers des 1 400 périodiques dépendent davantage des ventes; les éditeurs de ces périodiques à tirage payant vendent au moins 50 % des exemplaires qu'ils distribuent.



Dans ce numéro...

Regard sur les périodiques du Canada: Accent sur l'art et la littérature	1
Les sports et la culture: des règles du jeu équitables?	3
Impact économique - Le débat continue	3
Un mot de la rédactrice . . le Comité consultatif national de la statistique culturelle	5
Portrait global de la situation: Analyse de la fréquentation des musées canadiens et des droits d'entrée	5
Impact économique - Nouvelles recherches personnalisées	8



Statistique Canada

Statistics Canada

500



Lecteurs et distribution

Près des deux tiers des Canadiens âgés de 15 ans ou plus lisent au moins un périodique par semaine. Ce chiffre est pour les loisirs seulement; il serait plus élevé si l'on tenait compte de la lecture aux fins d'éducation, de perfectionnement professionnel ou d'amélioration des compétences.

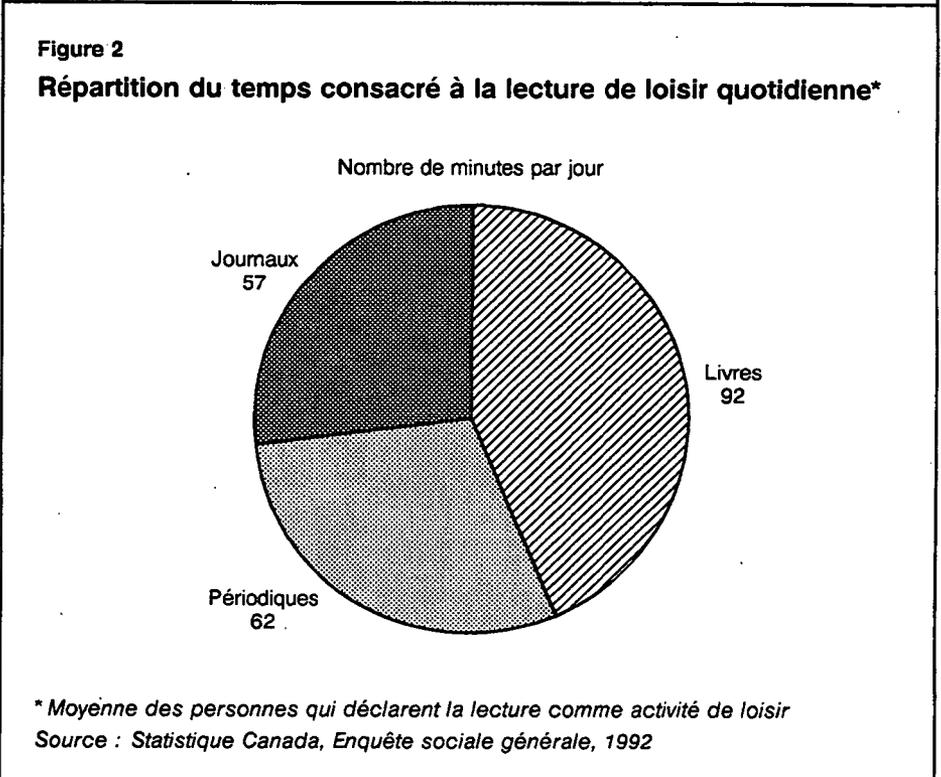
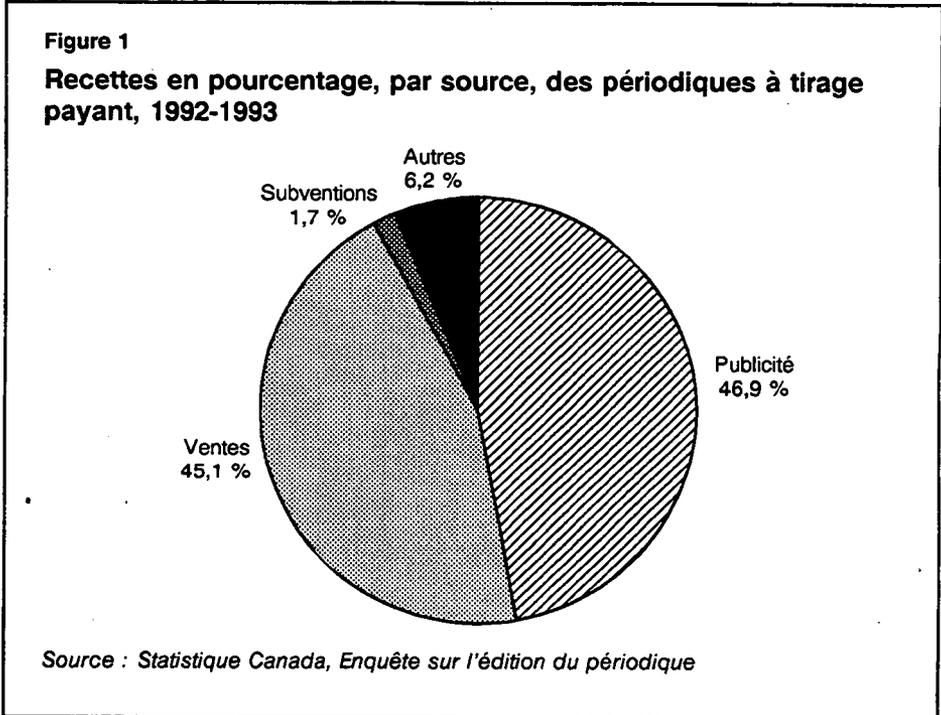
Les familles canadiennes dépensent une moyenne de 66 \$ par année pour les périodiques. À peu près la moitié de cette somme va aux abonnements.

Cependant, les périodiques à grand tirage, généralement d'origine étrangère, dominent les circuits de distribution que sont les kiosques à journaux, les librairies et les caisses de sortie des libre-service. En conséquence, les petits périodiques intéressants et en surabondance qui représentent les points de vue canadiens sont moins visibles pour les Canadiens que les importations. Rarement aperçus aux kiosques à journaux, ils dépendent énormément des ventes d'abonnement à des lecteurs fidèles. En fait, 88 % des exemplaires de tous les périodiques canadiens se vendent par abonnement.

Périodiques artistiques et littéraires

La plupart des périodiques se spécialisant dans un contenu artistique ou littéraire sont représentatifs des petits périodiques canadiens, à budgets modiques et sans profits ou presque. Ils sont aussi très largement dépendants d'employés à temps partiel ou non rémunérés. Presque tout leur contenu est consacré à l'écriture, à la photographie et aux illustrations et une très petite partie de celui-ci est laissée à la publicité. En fait, leur capacité de produire des recettes de publicité est souvent limitée en raison de leur faible tirage moyen. Leur part de recettes provenant des ventes est comparable à celui du groupe plus important des périodiques destinés aux consommateurs ayant des intérêts particuliers.

Ces périodiques jouent plusieurs rôles clés. Ils sont importants pour la littérature canadienne, en raison de leur contribution au développement des écrivains. Dans leurs commentaires critiques, ils présentent des points de vue variés sur les artistes, les arts et les questions culturelles. Ils accroissent la



prise de conscience et l'appréciation des Canadiens de leurs propres littérature et vie artistique, tout en fournissant un lieu de réunion ou une

tribune pour les idées et les discussions. Ils constituent aussi des archives futures pour la conservation de l'héritage artistique du Canada.

Le secteur en évolution des périodiques

Les 1 000 éditeurs du Canada ont réagi à plusieurs années de dépenses discrétionnaires limitées des consommateurs et de baisse des recettes de publicité en réduisant les dépenses et le personnel. Ce secteur a connu peu de changements, au cours des cinq dernières années, dans le coût moyen de production d'un exemplaire. Il a accru son utilisation des employés non rémunérés et des journalistes indépendants et il a connu une baisse de son tirage. Au nombre des changements subis par le secteur des périodiques durant cette période, il y a lieu de mentionner une réduction de la subvention postale et l'adoption de la taxe sur les produits et services (TPS).

Les effets de la révolution électronique ne sont pas encore entièrement connus, mais plusieurs périodiques sont déjà distribués en direct et sur disque compact CD-ROM. Ces progrès de la technologie peuvent offrir des possibilités de diversification à des périodiques nouveaux ou déjà existants.

Dans un environnement en évolution qui comporte une concurrence plus forte que jamais pour les ressources et les lecteurs, en plus des possibilités d'édition électronique, il ne fait aucun doute que l'avenir présentera de nombreux défis aux périodiques du Canada.

Sources des données:

L'Enquête sur l'édition du périodique, l'Enquête sociale générale, 1992, l'Enquête sur les dépenses des familles

Les sports et la culture : des règles du jeu équitables?

Mary Cromie, rédactrice en chef, *La culture en perspective*

Selon l'Enquête sociale générale de 1992, 30,2 % de la population canadienne âgée de 15 ans ou plus a assisté à au moins une pièce de théâtre professionnel, un concert, un spectacle de danse ou un opéra au cours des 12 mois précédant l'enquête, contre 31,2 % qui ont assisté à un événement du sport professionnel au cours de la même période.

On peut se demander si un très grand nombre des mêmes personnes assistent à ces deux types d'événement ou si, en fait, ces populations ont tendance à être tout à fait distinctes. Les données nous montrent que moins de la moitié des personnes qui ont assisté à l'un ou l'autre de ces types d'événements ont assisté aux deux. En d'autres termes, 13 % de la population a assisté à la fois à un événement du sport professionnel et à un événement des arts d'interprétation en 1992.

Qu'en est-il des caractéristiques d'âge, de revenu et d'éducation de ceux qui ont assisté aux deux types d'événements?

L'âge ne semble pas être un facteur déterminant du niveau de participation, jusqu'à 60 ans. La proportion des personnes de chaque groupe d'âge qui assistent aux deux types d'événements est stable dans tous les groupes d'âge (entre 13 % et 16 %) jusqu'à 60 ans, âge où il se produit une forte baisse du niveau de participation (celui-ci tombe alors à 6 %). Parmi les personnes qui assistent à ces événements, on observe la plus grande concentration pour celles âgées de 25 à 44 ans.

En ce qui concerne le revenu, l'assistance à chaque type d'événement, aussi bien qu'aux deux, augmente avec le revenu du ménage. De très faibles proportions des répondants dont les revenus se situent dans les tranches les plus basses (moins de 30 000 \$) assistent à la fois à des activités sportives et à des activités des arts d'interprétation. On suppose qu'ils font un choix, au lieu de participer aux deux. En revanche, les personnes qui, dans la proportion la plus forte, choisissent (ou sont financièrement en mesure) d'assister aux deux types d'événements sont celles dont les revenus se situent dans les tranches les plus élevées (plus de 80 000 \$).

L'importance de l'éducation pour les niveaux d'assistance à tous les types d'événements est manifeste (voir «Les Canadiens qui participent à des activités culturelles» dans *La culture en perspective*, vol. 6, n° 4). Bien que cette constatation s'applique surtout aux événements des arts d'interprétation et moins aux sports, l'éducation a quand même une grande influence sur l'assistance des mêmes personnes aux deux types d'événements. Pour celles

qui assistent aux deux, les proportions sont comprises entre un maximum de 30 % pour les personnes qui ont une maîtrise et un minimum de 7 % pour les personnes dont le niveau d'éducation le plus élevé qu'elles aient jamais atteint est le cours primaire ou secondaire.

Impact économique - Le débat continue

Extrait d'une lettre destinée à Barry Haydon, directeur adjoint, Sous-division de la culture, rédigée par Keith Kelly, directeur national, Conférence canadienne des arts, le 23 janvier 1995

Au cours des derniers mois, de nombreuses statistiques sur les répercussions économiques des arts et de la culture ont été citées dans des documents gouvernementaux. Par exemple, dans le document *La politique étrangère au Canada : principes et priorités pour l'avenir* (rapport final du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, novembre 1994), on peut lire que : «...les industries culturelles [du pays] ont fourni de l'emploi à près de 600 000 personnes et vendu pour près de 15 milliards de dollars de biens et services en 1992» (page 72). Néanmoins, en annonçant la création du Conseil de ressources humaines du secteur culturel (22 janvier 1995), le ministre du Développement des ressources humaines a indiqué «qu'il contribuerait directement et indirectement à la création de plus de 490 000 emplois et à la production de recettes supérieures à 22 milliards de dollars».

Je tiens à vous informer que la CCA utilise actuellement le chiffre de 500 000 emplois et celui de «plus» de 21 milliards de dollars pour le PIB (données achetées [auprès de Statistique Canada] en décembre 1993). Je crois comprendre que vous allez [nous] envoyer vos données les plus récentes sur l'impact économique, et nous les attendons avec impatience. Toutefois, j'aimerais aussi que vous précisiez quelle est selon vous, l'importance économique des arts et de la culture, et que vous donniez la définition de ce secteur que vous jugez la plus pertinente. [Traduction]

suite p. 4

Texte de la lettre de Barry Haydon, datée du 8 février 1995, en réponse à Keith Kelly

La présente fait suite à votre lettre du 23 janvier, dans laquelle vous souleviez un certain nombre de questions quant aux statistiques sur la culture. Je suis heureux que vous abordiez ces importantes questions, mais il est difficile d'expliquer succinctement la situation dans une seule lettre. Je me contenterai d'aborder les aspects clés.

Plusieurs exemples de statistiques disponibles actuellement au sujet des arts et de la culture donnent une indication des répercussions de ceux-ci sur l'économie canadienne.

Les dernières données et analyses (publiées dans notre document de travail *Selected Economic, Financial and Cultural Indicators for the Cultural Industries Sector*) révèlent que les arts et la culture au Canada contribuent pour 23,4 milliards de dollars, directement et indirectement, à l'économie canadienne, et font état de plus de 660 000 emplois qui dépendaient directement ou indirectement de ce secteur en 1992-1993. D'autres études entreprises par le PSC [Programme de la statistique culturelle] laissent voir que les familles canadiennes ont dépensé près de 16,4 milliards de dollars en activités, services et équipement culturels en 1992. Un examen plus détaillé des données sur la population active tirées du Recensement du Canada pour 1991 indique que plus de 670 000 personnes ont une profession liée à la culture ou travaillent dans une industrie culturelle (et qu'il s'agit de leur profession principale). Il existe toutefois un problème majeur quant à l'utilisation de ces trois sources, à savoir qu'elles se basent sur diverses définitions de la culture.

Il est évident que chacune des définitions peut se justifier. Il est évident aussi que ces définitions pourraient correspondre davantage entre elles. Toutefois, les ressources consacrées à la question par le passé n'ont pas permis de déployer des efforts concertés à ce sujet. Nous avons surtout perçu notre fonction comme en étant une collecte de données, selon les besoins établis. Je souhaite ardemment que nous changions notre orientation, mais légèrement. Tout en continuant de faire de la collecte des données une de nos principales fonctions, j'essaie de réaffecter les ressources pour résoudre

un certain nombre de problèmes, y compris ceux que vous avez soulevés. Il ne fait aucun doute que les ressources constituent un élément clé, et je suis ouvert aux suggestions que vous auriez quant à l'utilisation de celles-ci ou aux possibilités d'en obtenir d'autres pour mener à bien nos efforts, peut-être même pour chaque projet individuellement.

Les estimations de l'impact économique effectuées par Statistique Canada, qui sont fondées sur le modèle économique des entrées-sorties, sont toutefois les plus rigoureuses et les plus cohérentes en ce qui a trait au secteur culturel depuis l'étude de 1985 de Statistique Canada intitulée *Statistiques de la culture, l'impact économique des arts et de la culture* (no 87-532 au catalogue). Cette étude a marqué un point tournant à ce chapitre. Il ne fait aucun doute que les personnes qui utilisent ces estimations doivent être conscientes au départ de la définition de la culture qui est utilisée, et qui repose sensiblement sur la disponibilité des données.

En dépit des données dont nous disposons par suite de certaines études, nous sommes encore très loin d'avoir une compréhension globale et cohérente des rouages économiques des arts et de la culture. À cet égard, il conviendra donc de s'attaquer à un certain nombre de problèmes de base en matière de recherche. À l'heure actuelle, par exemple, on s'entend très peu sur la façon d'établir une distinction entre l'impact économique du travail des artistes autonomes et celui des arts et de la culture dans leur ensemble. Il est aussi difficile de déterminer si les études sur l'impact économique du secteur des arts et de la culture devraient ou non comprendre d'autres activités liées à l'éducation artistique, à la conception, à la photographie, au matériel culturel, à la technologie, aux demandes des consommateurs ainsi qu'aux politiques et aux programmes gouvernementaux. Peut-être même que les nombreuses autres décisions qui seront prises relativement à ces définitions auront des répercussions fondamentales sur les données recueillies, ainsi que sur l'estimation de l'impact global des arts et de la culture sur l'économie. C'est là que la nécessité de s'entendre sur ces définitions prend toute son importance.

Par ailleurs, même si l'on élabore des définitions acceptables, il subsiste de

nombreux problèmes de méthodologie. Comment mesure-t-on la contribution économique des divers services (de la création à la consommation)? Comment calcule-t-on l'effet de multiplicateur des organisations sur l'économie? Comment intègre-t-on les statistiques et concepts divers touchant la population active (p. ex., travailleurs à temps plein ou à temps partiel, équivalents temps plein, marché de services, bénévoles, travailleurs autonomes, etc.)? Quel poids accorde-t-on au fait que les arts contribuent à attirer des industries, des cadres ou du personnel qualifié dans une région? Comment mesure-t-on les avantages économiques des activités culturelles pour une collectivité? Quelle valeur accorde-t-on au fait que les arts et la culture contribuent à établir un climat propice à l'intensification de l'activité économique?

Les données disponibles sont fragmentaires et souvent insuffisantes, comme le laissent voir certaines des études effectuées précédemment. Un certain nombre de chercheurs sont intéressés à approfondir cette question, mais si l'on ne procède pas à l'intégration des recherches, il existe un danger que les données demeurent insatisfaisantes. Par exemple, divers experts-conseils ont entrepris des études (certaines reposant sur nos données, d'autres non), qui dans certains cas touchent des sujets très précis (patrimoine, arts de la scène, etc.), mais dont les résultats sont souvent extrapolés à d'autres fins (ce qui n'est pas toujours réussi). Les définitions de base, les concepts, la population observée et les méthodes sont rarement cohérents d'une étude à l'autre.

Compte tenu de l'importance du secteur des arts et de la culture, et du grand nombre d'organisations et de personnes qui dépendent des programmes gouvernementaux pour leur survie, il semble raisonnable de regrouper les connaissances acquises, en vue d'élaborer une méthodologie cohérente et de combler les lacunes importantes. Compte tenu de la taille et de l'importance du secteur des arts et de la culture, il est surprenant de constater le peu d'étendue de nos connaissances et l'utilisation restreinte qui a été faite de celles-ci.

suite p. 5

Jusqu'à maintenant, à peu près tous les travaux effectués par Statistique Canada (PSC) l'ont été au moyen de ressources internes modestes uniquement, et aucun budget n'est prévu ni réservé pour documenter uniformément les recherches disponibles sur l'impact économique, ou pour poursuivre ou améliorer les travaux déjà faits.

Des réunions qui se sont tenues entre des représentants de Statistique Canada et de diverses organisations intéressées à utiliser des arguments économiques dans leurs énoncés de politique ont fait ressortir la nécessité de déterminer la meilleure façon de présenter et d'utiliser les indicateurs de l'impact économique. C'est pourquoi le Programme de la statistique culturelle a proposé, et continue de le faire, qu'un petit groupe de travail soit constitué pour donner suite aux questions soulevées dans votre lettre et à celles dont j'ai fait état ci-dessus.

L'objectif premier de ce groupe serait de faciliter l'échange de connaissances, d'expérience et d'information sur les méthodes qui servent à déterminer l'impact économique. Le groupe contribuerait en outre à établir un contexte de recherche plus ouvert et coopératif, faisant intervenir d'autres ministères, organismes et associations industrielles, qui ont des intérêts similaires en matière de recherche sur l'impact économique. Le groupe de travail pourrait tenir des réunions périodiques pour définir la pertinence de recherches ou de données additionnelles, ainsi qu'élaborer un plan de travail permettant d'établir des indicateurs sensiblement améliorés. Si des enquêtes ou des recherches additionnelles semblent indiquées, une stratégie coordonnée permettrait de réaliser des économies globales et de réduire les coûts pour toutes les parties intéressées.

Nous espérons que cette approche permettra de résoudre nombre de problèmes qui remontent à loin. Tout d'abord, la mise en commun des intérêts et des besoins des secteurs public et privé permettra l'établissement de nouveaux indicateurs de l'impact économique plus à jour (tant au niveau national que provincial), de façon plus coordonnée. De plus, le fait de favoriser des partenariats pour la recherche sur l'impact économique donnera lieu à des économies et à une réduction du double emploi. Enfin, la promotion de stratégies compatibles et

complémentaires favorisera une interprétation plus cohérente des données par les divers groupes d'intérêt du secteur. [Traduction]

Note du rédacteur

Si vous désirez obtenir davantage de renseignements à ce sujet ou apporter votre contribution, veuillez communiquer avec Michel Durand, Sous-division de la culture, numéro de téléphone 613-951-1566 ou numéro de télécopieur 613-951-9040.

À titre informatif... Un mot de la rédactrice

Comme bien d'autres secteurs de Statistique Canada, le Programme de la statistique culturelle (PSC) profite des conseils éclairés d'un organisme consultatif de l'extérieur. Dans ce cas, il s'agit du Comité consultatif national de la statistique culturelle (CCNSC), dont la dernière réunion s'est tenue à Ottawa, au début de mai.

Cette réunion visait notamment à renseigner les membres et à discuter de la nouvelle orientation prise par le PSC pour la collecte et la diffusion des données. (Vous trouverez plus de précisions à ce sujet dans le dernier numéro de *La culture en perspective*, vol. 7, n° 1, «Un regard sur l'avenir... un article renfermant les premières impressions».) Elle a aussi donné lieu à une discussion sur l'état de la culture au Canada. Les membres du comité ont d'abord présenté un bref document, chacun indiquant comment il perçoit les principales tendances caractérisant la culture aujourd'hui. Ce faisant, ils ont abordé une variété de sujets, y compris les conséquences du tarissement des subventions, les nouvelles technologies, les nouvelles définitions de la culture, l'importance du tourisme culturel, les changements démographiques liés à la consommation de biens culturels et, dans un contexte plus précis, l'orientation prise par l'industrie de l'enregistrement sonore.

Par ailleurs, le CCNSC a consacré quelque temps à une question difficile, à savoir : Quels sont exactement les meilleurs moyens pour appuyer le PSC dans ses efforts pour être la meilleure source de données et d'analyses culturelles intégrées et éclairées?

Cette réunion était la dernière pour plusieurs membres dont le mandat de

trois ans a pris fin. Tous nos remerciements à Robert Kelly (président du CCNSC et membre de la faculté de commerce et d'administration des affaires de l'Université de la Colombie-Britannique), à Keith Kelly (directeur national de la Conférence canadienne des arts) et à Peggy Walt (agente des services culturels au ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse), qui ont apporté une importante contribution. Quand la nouvelle composition du Comité aura été déterminée, *La culture en perspective* vous présentera chaque membre. Vous saurez donc qui nous aide à faire du PSC un programme essentiel qui répond à vos besoins.

Pour plus de précisions sur cet important comité, veuillez communiquer avec Barry Haydon, directeur adjoint de la Sous-division de la culture, par téléphone (613-951-9038), ou par télécopieur (613-951-9040).

Portrait global de la situation Analyse de la fréquentation des musées canadiens et des droits d'entrée

André Cyr, méthodologiste, Division des méthodes d'enquête-ménage, Statistique Canada

Au cours de la dernière décennie, l'administration fédérale a réduit ses dépenses au chapitre des musées canadiens, alors que la clientèle des musées a vu croître le nombre de musées exigeant des droits d'entrée. Les compressions généralisées des dépenses publiques influent souvent sur le financement du secteur de la culture, et la clientèle des établissements culturels assume de plus en plus le coût des plaisirs et de l'appréciation du patrimoine, de la culture et de l'art canadiens.

La baisse de la part fédérale des dépenses publiques

En 1992-1993, les dépenses de l'administration fédérale au chapitre des musées se sont établies à 156 millions de dollars, celles des administrations provinciales ont atteint 266 millions, alors que les dépenses

suite p. 6

des municipalités au titre des musées se sont élevées à 28 millions¹.

Depuis la fin des années 80, la part fédérale des dépenses publiques au chapitre des musées a considérablement varié. Après le sommet de 53,4 % atteint en 1987-1988, la part fédérale s'établit, selon les données actuelles sur les dépenses publiques, à 34,6 % en 1992-1993, le plus faible pourcentage jamais enregistré².

La plupart des données présentées dans cet article proviennent de l'Enquête sur les établissements du patrimoine de Statistique Canada, menée auprès des établissements publics et privés du patrimoine et des parcs en exploitation. Sont exclus les établissements dont l'activité principale est la vente des objets exposés ou qui sont exploités à titre lucratif. Seuls les établissements dont la principale fonction patrimoniale les définit comme «musée» seront retenus aux fins de l'analyse. Cette catégorie comprend les musées d'histoire naturelle, les musées d'histoire de l'homme, les musées d'art (y compris les galeries d'art), les musées de sciences et de technologie, les musées militaires, les musées locaux et les musées du sport. Règle générale, 99 % des musées en exploitation partout au Canada répondent à l'enquête. Certaines données sont également tirées de l'Enquête de Statistique Canada sur les dépenses publiques au titre de la culture.

Alors que les dépenses fédérales enregistrent une baisse, le financement provincial et municipal augmente (figure 1). En 1992-1993, les dépenses des administrations municipales et provinciales représentaient respectivement 6,3 % et 59,1 % des dépenses publiques totales au chapitre des musées. En 1984-1985, ces

¹ Les dépenses municipales sont calculées en fonction de l'année civile.
² Ces données comprennent à la fois les dépenses de fonctionnement et les dépenses en immobilisations. Les dépenses en immobilisations enregistrent souvent des sommets plus marqués que les dépenses de fonctionnement, et une grande partie de la réduction observée est en fait attribuable à une baisse substantielle des dépenses en immobilisations après 1988.

proportions s'établissaient à 4,6 % pour les administrations municipales et à 51,8 % pour les administrations provinciales. Sans tenir compte de l'inflation, les dépenses provinciales et municipales ont doublé au cours des 10 dernières années.

L'effet des droits d'entrée
 Du milieu des années 80 à la fin de la décennie, de nombreux musées se sont mis, entre autres, à imposer des droits d'entrée pour faire contrepoids à la réduction de l'aide publique. Dans le cadre de l'analyse, les musées sont classés en fonction des droits d'entrée habituellement exigés pour un adulte. On reconnaît que certains musées tiennent une journée d'«entrée libre» par semaine et que d'autres qui n'imposent pas de droits d'entrée réguliers, exigent néanmoins des droits pour les expositions spéciales. De plus, certains musées offrent aux visiteurs la possibilité de faire des dons, et les sommes recueillies ainsi ne figurent pas dans les données sur les droits d'entrée.

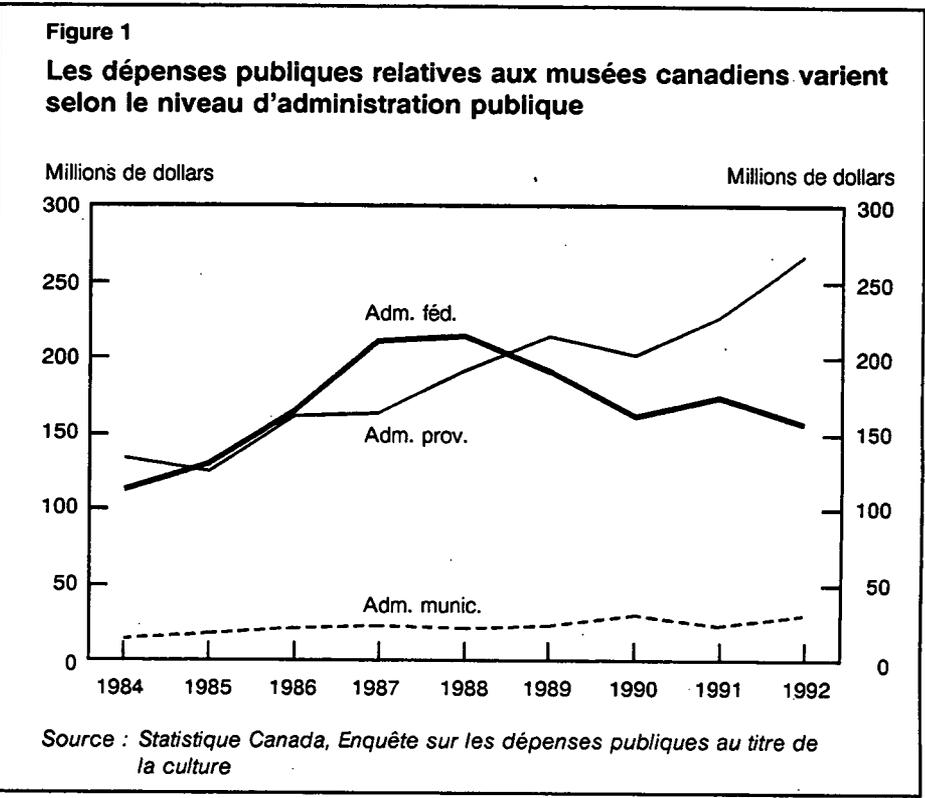
Le coût d'une visite au musée a changé depuis 1983, particulièrement dans le cas des grands musées. En 1983, 58 % de toutes les visites se sont faites dans des musées n'exigeant

pas de droits d'entrée réguliers. En 1992, cette proportion était tombée à 33 %.

Les musées imposant les droits d'entrée les plus élevés sont les plus fréquentés. Ils enregistrent une fréquentation moyenne dix fois supérieure à la moyenne générale. En fait, 44 % de la fréquentation totale en 1992 a été enregistrée dans les musées imposant des droits d'entrée de 4,50 \$ et plus.

La situation actuelle
 Au cours de la dernière décennie, le nombre de musées s'est maintenu à environ 1 200. Leur fréquentation a varié de 20 à 25 millions de visites annuellement. On compte en moyenne près de 20 500 visites annuelles par musée.

Bien qu'il n'existe pas de données portant précisément sur les musées, l'Enquête sur les dépenses des familles de Statistique Canada indique que 41 % des ménages canadiens ont fait des dépenses pour visiter une installation culturelle quelconque en 1992. Il pouvait s'agir de musées ou d'autres types d'établissements, aquariums, zoos, parcs, lieux historiques, etc. Selon l'Enquête



suite p. 7

sociale générale de 1992 (cycle 7), le taux de fréquentation s'élevait à 32 %, ce taux représentant la proportion de Canadiens ayant visité un musée ou une galerie d'art au moins une fois au cours de cette année-là.

D'où viennent les gros sous?

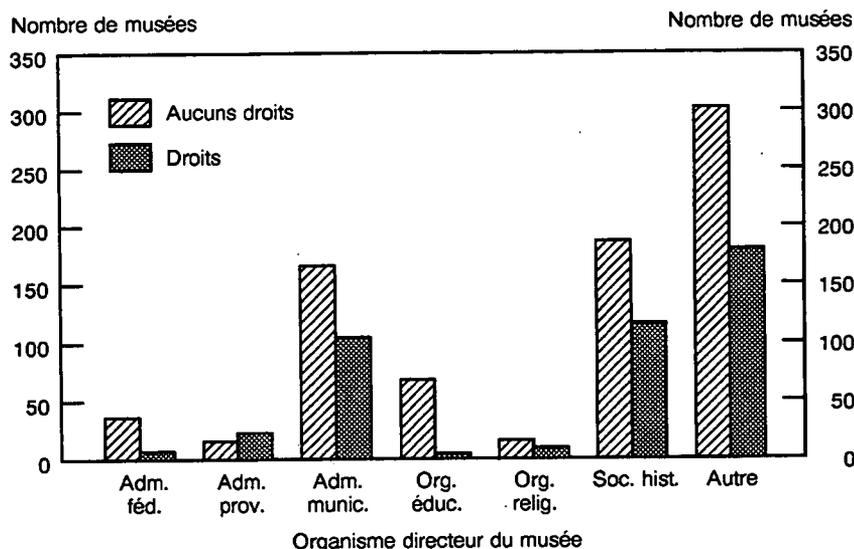
Sans provision pour inflation, la comparaison entre les musées n'exigeant pas de droits d'entrée et les autres musées est frappante. En 1983, 62 % des musées n'imposaient pas de droits d'entrée. Bien que le pourcentage des musées n'exigeant pas de droits d'entrée soit demeuré stable au cours de la décennie, la fréquentation moyenne de ces musées représente aujourd'hui moins de la moitié de ce qu'elle représentait il y a dix ans. Cette tendance est vraisemblablement attribuable au fait que ce sont les musées plus petits et moins fréquentés qui maintiennent des pratiques d'entrée libre.

La figure 2 illustre le nombre de musées exigeant ou non des droits d'entrée selon le genre d'organisme directeur. Parmi tous les genres d'organisme directeur, les organisations à caractère éducatif sont celles qui dirigent la plus forte proportion de musées sans droits d'entrée; 93 % des musées qu'elles dirigent n'imposent pas de droits d'entrée. L'administration fédérale se classe au deuxième rang, 84 % des musées placés sous son autorité n'exigeant pas de droits d'entrée. (Cette catégorie comprend de nombreux musées militaires situés sur des bases.) La plus faible proportion de musées sans droits d'entrée (43 %) se retrouve sous l'autorité des administrations provinciales. Les musées dirigés par des administrations municipales, des organisations religieuses, des sociétés historiques ou d'autres organismes, n'imposaient pas de droits d'entrée dans une proportion variant de 62 % à 64 %.

Les droits d'entrée imposés par les musées varient considérablement, allant d'une somme symbolique de 25¢ à 13 \$ pour un adulte. Parmi les musées exigeant des droits d'entrée, les droits moyens pour un adulte sont d'environ 2,40 \$. La figure 3 illustre plus clairement le nombre de musées imposant divers droits d'entrée. Il appert que les musées imposant des droits d'entrée inférieurs à 2 \$ ont toujours enregistré une faible fréquentation moyenne. Les musées exigeant des droits d'entrée variant de 2 \$ à 4,99 \$ enregistreraient une fréquentation moyenne relativement plus élevée.

Figure 2

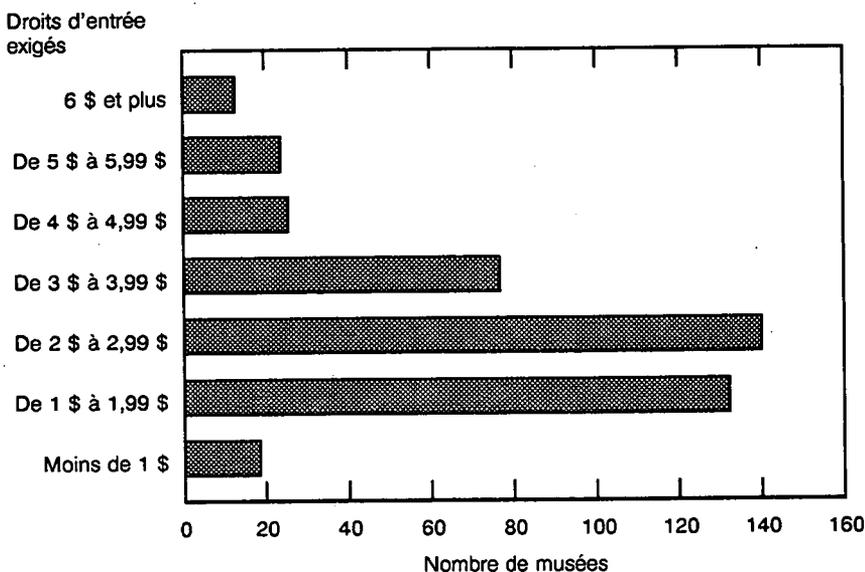
Musées exigeant des droits d'entrée, selon l'organisme directeur, 1992-1993



Source : Enquête sur les établissements du patrimoine

Figure 3

Musées exigeant des droits d'entrée en 1992-1993 : un plus grand nombre demandent de 2 \$ à 2,99 \$



Source : Enquête sur les établissements du patrimoine

Les musées les plus populaires sont ceux qui imposent les droits d'entrée les plus élevés. En 1983, un seul musée, de taille moyenne, exigeait des

droits d'entrée supérieurs à 4,50 \$. En 1992, le nombre de ces musées s'élevait à 49.

suite p. 8

Bien que les musées imposant des droits d'entrée de 4,50 \$ et plus ne représentent que 4 % de l'ensemble des musées, ils ont reçu 44 % de toutes les visites de musée en 1992-1993. En fait, la fréquentation moyenne de ces établissements s'élève à plus de 200 000 visiteurs par musée, soit 10 fois la moyenne générale. Cependant, au cours des deux périodes d'enquête de 1990-1991 et de 1991-1992, la fréquentation moyenne des musées imposant des droits d'entrée élevés a baissé. Cette tendance peut révéler qu'un plus grand nombre de musées relativement moins fréquentés adoptent ce niveau de tarification.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

En ce qui a trait aux musées, les visiteurs semblent prêts à payer pour ce que, auparavant, ils obtenaient gratuitement. La fréquentation des musées canadiens est demeurée relativement stable au cours des huit dernières années, alors que le nombre de musées imposant des droits d'entrée a augmenté. L'augmentation des coûts ne semble donc pas avoir réduit l'intérêt que l'on porte à l'art et au patrimoine. La clientèle des musées accepte, pour le moment, la nouvelle réalité et paie les droits d'entrée.

Les musées populaires qui depuis toujours attireraient un grand nombre de visiteurs imposent des droits d'entrée plus élevés que les musées moins populaires, sans que les frais accrus constituent une menace sérieuse à la fréquentation. Souvent, la force d'attraction que ces musées exercent sur le public l'emporte sur le prix de la visite.

La situation est toutefois différente pour les établissements moins populaires. Tous les musées considérés dans le cadre de l'étude sont sans but lucratif. Pris entre leurs besoins de financement et leurs responsabilités continues en matière de conservation, de préservation et d'éducation, les musées font face à une situation de plus en plus difficile. Les musées moins populaires pourraient-ils compter sur les droits d'entrée comme source de financement pour assurer leur survie? S'ils devaient imposer des droits d'entrée, à combien ces droits devraient-ils s'élever pour ne pas constituer une barrière aux visites?

La situation globale des musées laisse présager un avenir plus coûteux pour la

clientèle. Si nous misons sur notre culture, notre art et notre patrimoine pour nous aider à définir l'identité canadienne et si nous croyons à la valeur intrinsèque du patrimoine, nous devons être prêts à en assumer les coûts accrus.

L'imposition de droits d'entrée aux musées soulève des enjeux de taille pour les gouvernements. D'abord, il arrive que la popularité d'une exposition dépasse l'intérêt ou l'importance culturelle qu'elle présente. Les musées peuvent céder à la tentation de présenter des collections susceptibles d'attirer un large public au détriment d'expositions moins sensationnelles mais plus significatives sur le plan culturel. La viabilité des musées dépend-elle uniquement de leur popularité auprès des visiteurs qui paient des droits d'entrée? Les gouvernements pourraient aussi en venir à ne subventionner que les musées présentant des expositions viables sur le plan économique.

Le second enjeu se rapporte à l'accès aux musées. La capacité de payer risque d'exercer une influence croissante sur la qualité de nos rapports avec l'art, la culture et le patrimoine canadiens. Aussi avons-nous besoin d'autres sources de données pour évaluer les effets des droits d'entrée sur les caractéristiques sociodémographiques des visiteurs.

Impact économique - Nouvelles recherches personnalisées

Une étude récemment terminée sur l'impact économique des compagnies d'arts d'interprétation financées par le Conseil des arts du Canada souligne l'envergure et la profondeur de la recherche qui peut être menée ou qui est présentement faite dans ce domaine intéressant. Indépendamment des questions soulevées ailleurs dans le présent numéro de *La culture en perspective* (Voir «Impact économique : le débat continue», p. 3), ce document démontre que le personnel du Programme de la statistique culturelle peut satisfaire des demandes particulières émanant d'un secteur donné de la culture ou d'une région géographique.

On trouvera ici certains faits saillants intéressants tirés de l'étude en question.

L'impact économique direct des 284 compagnies de théâtre, de musique, de danse et d'opéra que finance le Conseil des arts du Canada se mesure à près de 214 millions de dollars en 1992-1993 et à quelque 45 000 emplois directs à temps plein et à temps partiel. Bien entendu, il ne faut pas y voir là uniquement une source directe d'emplois, de revenus et d'impôts. Il faut aussi considérer la myriade d'activités économiques indirectes qu'entraîne, par exemple, la seule production d'une pièce de théâtre. En effet, si l'on combine les impacts directs et indirects des 284 compagnies financées, on estime à 321 millions de dollars leur contribution au PIB et à quelque 60 000 le nombre total d'emplois soutenus en 1992-1993.

Bien que les recettes globales des compagnies financées aient augmenté en moyenne de 2,9% par année entre 1988-1989 et 1992-1993, leurs dépenses ont aussi grimpé au rythme de 3,6 % par an, ce qui se traduit par des déficits pour chaque année ou presque, dans la plupart des disciplines. L'une des mesures adoptées pour juguler cette hausse des coûts durant cette période, a été de diminuer de 24 % le nombre moyen de représentations montées chaque année, par compagnie.

Au cours de la période de cinq ans sur laquelle a porté l'étude, les subventions du Conseil des arts du Canada aux compagnies d'arts d'interprétation ont fluctué entre 37 et 43 millions de dollars. Aussi, leur distribution a changé du fait «qu'on a donné moins à plus de compagnies» : le nombre de compagnies qui ont reçu une aide a augmenté de 13 %, mais la subvention moyenne a chuté d'un peu moins de 10 % pour s'établir à 135 000 dollars.

N'hésitez pas à communiquer avec notre expert, M. Michel Durand, au (613) 951-1566 (tél.) ou par télécopieur au (613) 951-9040, pour obtenir plus d'information sur ce genre de travail à frais recouvrables et sur la façon dont nous pourrions satisfaire à vos besoins particuliers en recherches.

Publications

Toujours disponible	Prix au Canada	Toujours disponible	Prix au Canada
87-202 L'enregistrement sonore, 1992-1993	24 \$	87-207 Les établissements du patrimoine, 1991-1992	30 \$
87-203 L'édition du périodique, 1992-1993	20 \$	87-208 L'écoute de la télévision, 1993	28 \$
87-204 Le film et la vidéo, 1992-1993	24 \$	87-209 Les arts d'interprétation, 1992-1993	30 \$
87-206 Dépenses publiques au titre de la culture, 1992-1993	20 \$	87-210 L'édition du livre, 1992-1993	20 \$

Pour commander des publications composez sans frais le 1-800-267-6677

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.



La culture en perspective (n° 87-004 au catalogue) ISSN 0843-7548 est une publication trimestrielle autorisée par le Ministre responsable de Statistique Canada c Ministre de l'Industrie, 1995.

Rédactrice en chef : Mary Cromie, (613) 951-6864.

Abonnements : Canada: 8 \$ l'exemplaire, 26 \$ par année. États-Unis: 10 \$ US l'exemplaire, 32 \$ US par année. Autres pays: 12 \$ US l'exemplaire, 37 \$ US par année. Commandes : 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada).

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du chef, Services aux auteurs, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

RENSEIGNEZ-VOUS...

Nous espérons que vous jugerez ce bulletin instructif et utile. S'il vous plaît nous ferez part par écrit, par téléphone ou par télécopieur de vos observations.

Mary Cromie
La rédactrice en chef,
La culture en perspective,
Division de l'éducation, de la culture et du tourisme,
Immeuble R.-H.-Coats, 17C
Statistique Canada,
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6



(613) 951-6864
(613) 951-9040 (télécopieur)

Pour plus de renseignements sur les publications, les produits, les totalisations spéciales ou le contenu de certaines enquêtes, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes:

Barry Haydon	Directeur-adjoint, Culture	951-9038
Kathryn Williams	Gestionnaire, Projet sur la population active du secteur culturel	951-1517

Section des enquêtes culturelles

Michel Durand	Chef	951-1566
Erika Dugas et Mary Allen	Enregistrement sonore	951-1568 951-1544
Erika Dugas	Établissements du patrimoine	951-1568
Marie Lavallée-Farah	Arts d'interprétation	951-1571
Norman Verma	Bibliothèques publiques	951-6863
Norman Verma	Dépenses publiques au titre de la culture	951-6863
Michael Pederson	Édition et diffusion du livre	951-1563
Michael Pederson	Édition du périodique	951-1563
Fidelis Ifedi	Film et vidéo	951-1569
John Gordon	Radio et télévision	951-1565
Michel Durand	L'impact économique	951-1566

Section de la recherche et de la communication

Barry Haydon	Chef intermédiaire	951-9038
Mary Allen	Intégration des données	951-1544
Mary Cromie	Données sur les consommateurs de culture	951-6864
John Gordon	Nouveaux médias	951-1565
Pina La Novara	Marketing et diffusion	951-1573